PLU

Plan Local d'Urbanisme

Emplacements réservés

Commune de Lédenon

Arrêt du projet de PLU :
30 Novembre 2021

Approbation du PLU :
18 Octobre 2022

altereo

Emplacements réservés 3

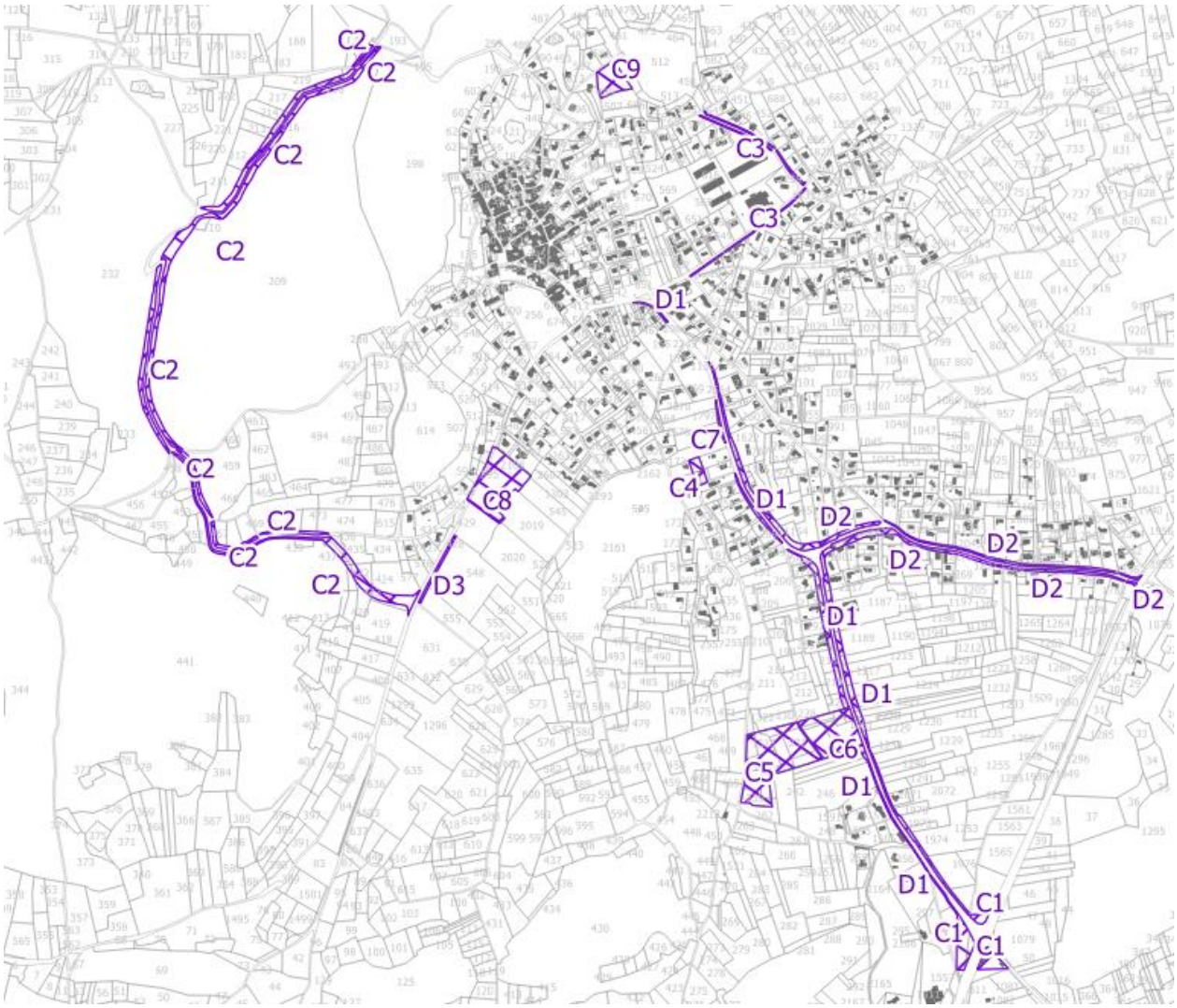
Plan Local d'Urbanisme de la commune de Lédenon	
Nom du fichier	**Emplacements réservés**
Version	Version Approbation
Rédacteurs	*Simon GIRARD*
Vérificateur	*Benjamin PESQUIER*
Approbateur	*Benjamin PESQUIER*

©G2C Territoires

EMPLACEMENTS RESERVES

N°	Objet	Bénéficiaire	Superficie
C1	Aménagement d'un giratoire au droit de l'intersection de la RN 86 à la RD 223	Commune	4 909 m²
C2	Elargissement et déviation pour l'accès au circuit de Lédenon	Commune	26 530 m²
C3	Elargissement des chemins de l'Esperel et de la Servie	Commune	1 988 m²
C4	Création d'un équipement public pour l'assainissement pluvial	Commune	1 992 m²
C5	Bassin de rétention des eaux de ruissellement	Commune	15 726 m²
C6	Bassin de rétention des eaux de ruissellement	Commune	8 577 m²
C7	Elargissement du Boulevard de l'avenir	Commune	272 m²
C8	Equipement d'intérêt collectif et jardins familiaux	Commune	9 945 m²
C9	Bassin de rétention	Commune	3290 m²
D1	Elargissement de la RD 223 entre la RN 86 et l'entrée de l'agglomération	Département	15 504 m²
D2	Elargissement de la RD 823 entre la RN 86 et la RD 223	Département	7 708 m²
D3	Elargissement de la RD 427 entre l'entrée de l'agglomération et la future voie du chemin de la combe de Noailles	Département	714 m²

©G2C Territoires


C2
C2
C2
C2
C2
C2
C2
C2
C2
C9
C3
C3
D1
C7
C4
C8
D1
D2
D2
D2
D2
D2
D3
D1
D1
C6
C5
D1
D1
C1
C1
C1